

COMITE DE VILLAGE CASSY

COMPTE RENDU de la REUNION du Vendredi 24 octobre 2014 - 17 h - salle du Lavoir

Présents : Mme Darenne, Elue référente
Mmes Line Saugnac, Michèle Brieff et Mrs François Lechalupé, Philippe Duringues,
Benoit Léger.

1 - Tour de table de présentation

2 - **Bref rappel du rôle** attendu par la Municipalité : être un relais privilégié entre la population et le Conseil Municipal, établir une concertation et un dialogue de proximité, être force de proposition afin d'instaurer une « véritable démocratie participative ».

3 - **Une Charte du Comité de Village** (dont nous avons eu la possibilité d'échanger sur le texte lors de la première réunion générale du 1^{er} octobre) sera soumise au vote lors d'un prochain Conseil municipal.

Lorsque cette charte aura été adoptée, la Municipalité se chargera de la communication afin que chaque voisin puisse nous contacter et que nous soyons leur relais. Nous attendons les précisions sur ce point afin que nous soyons identifiés et efficaces.

4 - Point sur les actions possibles de sécurisation constatées.

4.1 - Vitesse

Malgré les panneaux, les avertisseurs lumineux de vitesse, le constat général (valable pour tous les villages) est que la vitesse excessive reste un point noir. Ex : allée des Pins, limitation à 30 rarement respectée.

Suggestion : pose de « coussins berlinois » ?

Mme Darenne précise que la police municipale est habilitée à verbaliser (coût du matériel adéquat ?) Quelle action à venir ?

4.2 - Trottoirs

Constat du manque de trottoirs à certains endroits mais plus généralement les difficultés de leur utilisation du fait de plantations envahissantes, d'arbres, de haies débordant largement, poubelles en permanence ce qui les rend difficilement praticable aux piétons voire totalement inaccessibles aux poussettes, fauteuils roulants., lesquels empruntent alors la chaussée.

Suggestion : un rappel des règles et un gros travail pédagogique qui vient également s'inscrire dans la loi sur le Handicap.

Il y a également des branches d'arbres débordant sur l'espace public et les câbles d'alimentation électriques, et certains arbres privés occultant les luminaires pourtant indispensable à la sécurité de tous.

4.3 – Sécurisation du passage d'enfants :

4.3.1. Carrefour rue Rosa Bonheur/rue Claude Vernet. suggestion de créer un passage piéton afin d'accéder à l'école

4.3.2. Carrefour route de Bordeaux/rue des Fougères

A cet endroit il y a de chaque côté de la route un arrêt pour les bus scolaires. Un seul panneau d'un côté d'ailleurs.

Le marquage au sol (rayures jaunes symbole d'un arrêt bus) est presque effacé.

De plus, les enfants peuvent difficilement accéder aux trottoirs du fait de la présence fréquente de voitures en stationnement des habitants riverains, faisant fi de cette signalétique.

Ce carrefour, qui dessert les lotissements de part et d'autre de la route de Bordeaux est donc particulièrement accidentogène.

Préconisations :

- planter des poteaux bois en bordure de trottoir pour empêcher le stationnement
- refaire la peinture au sol
- renforcer la signalétique « bus »
- créer un passage piéton protégé
- créer un ralentisseur pour casser la ligne droite

4.4 Voyages à la déchetterie

Il serait souhaitable de rappeler que les remorques doivent être bâchées ou fermées par un filet afin d'éviter le parcours style « petit poucet » sur la chaussée

4.5 Poubelles

4.5.1 poubelles de particuliers

Un certain nombre de poubelles sont laissées à longueur d'année à l'extérieur (ex : à côté du 29 et du 52 ter route de Bordeaux, au 12 av Jéricho) etc.....

Suggestion : que la COBAN fasse un rappel des règles et des sanctions comme cela avait déjà été fait il y a 3 ou 4 ans....mais si possible également par la Municipalité.

4.5.2. poubelles du marché

Constat : celles-ci sont évacuées le mardi matin seulement au lieu de l'être comme il est d'usage pour les marchés dans l'après-midi qui suit.

Celles-ci présentent un triste spectacle, débordantes et souvent odorantes....sur un lieu de passage et d'activité ludique (pétanque).

Les autres jours, elles sont souvent utilisées à tort et vite remplies par du passage et/ou du voisinage

Suggestion :

- revenir au ramassage du dimanche après-midi

- pédagogie auprès des commerçants pour qu'ils plient, tassent, minimisent leurs déchets
 - créer un local poubelles fermé le reste de la semaine et qui ne serait ouvert que les jours de marché et accessible au service de ramassage.
- Pour exemple, au port de Libourne il y a un espace esthétique, toit en bois, côté aéré par une clôture métallique sur les côtés, facile à réaliser qui répond à cette problématique. La simple fermeture sur les bennes n'est pas efficace car elles sont très rapidement cassées.

5 – PROJETS

Mme Darenne nous fait part du transfert envisagé du marché vers l'espace « Ker Breton » au port de Cassy mettant fin aux nuisances supportées par les riverains de l'avenue Berthoud.

Cet espace fait l'objet d'un projet d'échange de parcelles, échange rendu complexe par la situation de curatelle de l'actuel propriétaire. Celui-ci étant décédé, le dossier va être traité avec les héritiers.

Sur ce terrain actuellement en friche serait édifié une halle. L'été les commerçants occasionnels pourraient s'étendre facilement autour.

Accueil favorable, ce qui renforcerait l'attractivité du port. Seule remarque : attention à la protection contre les vents.

6 – CHOIX de la Présidence

Mme Brieff sera le porte-parole du groupe, le travail restant avant tout un travail d'équipe.

Afin de remplir notre mission dans les conditions optimales, il est recommandé, dans toute la mesure du possible

- d'assister aux Conseils municipaux dont nous aurons au préalable l'ordre du jour afin de pouvoir éventuellement participer à la séance de questions ouvertes au public par Madame Le Maire à la suite de chaque Conseil (prochain conseil entre le 3 et le 7 novembre)

- d'être présents aux manifestations spécifiques à notre village : ex : réunion d'information le samedi 8 novembre à 10 h 30 sur le futur Festival de Jazz de Cassy en août « Jazz au bord de l'eau » etc....

7 – COMMUNICATION INTERNE

Le choix s'est porté en priorité sur les courriels.

Chaque compte-rendu sera envoyé au titre de « projet pour validation » avant d'être adressé dans sa forme définitive à la Municipalité.

8 - FREQUENCE des REUNIONS

Il est prévu une réunion trimestrielle minimum.

En fonction des questions qui se présenteront et de l'actualité., celles-ci pourront être plus fréquentes. En l'occurrence une option pour une prochaine date a été retenue :

le vendredi 19 décembre

salle du lavoir ou salle de la Capitainerie si les travaux sont terminés

Michèle Brieff
mbrieff@gmail.com
06 14 48 90 00